



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pauvreté

Question au Gouvernement n° 2911

Texte de la question

JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE

M. le président. La parole est à Mme Christine Boutin.

Mme Christine Boutin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Dimanche, c'était la Journée mondiale contre la faim.

Vendredi dernier, le Prix Nobel de la paix 2006 a été décerné à Muhammad Yunus pour ses travaux prestigieux sur le micro-crédit.

Aujourd'hui, c'est la Journée mondiale du refus de la misère.

Le calendrier de cette semaine montre bien la terrible actualité de la précarité et de la pauvreté, qu'elles soient internationales ou nationales.

En France, notre système de protection sociale, certes envié, crée, par sa complexité, des niches et des trappes à pauvreté : 86 500 SDF, plus de 3 millions de personnes qui connaissent un problème de mal logement ; un chômage qui, malgré un redressement, dépasse encore les 9 % ; et ce scandale insupportable du million d'enfants qui vivent actuellement sous le seuil de pauvreté.

M. Patrick Roy. Changez de gouvernement ! (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Monsieur Roy, ça suffit !

Mme Christine Boutin. Mon cher collègue, je crois que ce sujet mérite un peu de respect !

En réalité, ces chiffres révèlent la très grande fragilité de notre lien social et posent la question fondamentale de la répartition de la richesse.

Quand allons-nous avoir le courage d'aborder cette question qui dérange ?

Pour ma part, je propose, vous le savez, une réponse simple : l'instauration du dividende universel.

C'est un projet global de société partagé par de nombreux parlementaires, un projet qui affirme la dignité et la reconnaissance de chaque personne et qui assure une certaine sécurité financière grâce à la solidarité nationale.

Aussi, ma question est simple.

Monsieur le ministre, vous qui aviez envisagé la création d'un revenu d'existence similaire au dividende universel, ne pensez-vous pas que le moment est propice pour aborder la question de la répartition de la richesse et la mise en place d'un dividende universel ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

Mme Catherine Vautrin, *ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité*. Madame la députée, tout d'abord, je voudrais m'associer à l'hommage que vous venez de rendre à Muhammad Yunus. Je pense que chacun, dans cet hémicycle, se réjouit de ce Prix Nobel de la paix, sachant combien le micro-crédit est aujourd'hui une réponse très concrète pour nombre d'hommes et de femmes qui veulent redémarrer une activité professionnelle. Chacun connaît également, madame la députée, votre projet sur le dividende universel et, j'oserai dire, votre constance sur ce sujet.

Pour autant, le dividende universel, pour intéressant qu'il soit, notamment en ce qui concerne une simplification

radicale de nos différentes prestations sociales, englobe de très nombreuses prestations, dont les prestations familiales et même les allocations logement.

Aujourd'hui, le Gouvernement reste très attaché à une approche personnalisée, qui soit le plus possible sur-mesure en fonction des besoins de nos concitoyens. C'est la raison pour laquelle nous restons concentrés sur une approche de redistribution équitable en faveur des ménages les plus pauvres, tout en essayant d'accompagner nos concitoyens vers l'emploi.

C'est tout le sens, d'une part, de la loi du 23 mars 2006 sur le retour à l'emploi et, d'autre part, du travail réalisé actuellement par le groupe, autour de Martin Hirsch, sur l'expérimentation, projet qui vous sera proposé dans le cadre du prochain projet de loi de finances.

Vous le voyez, madame la députée, les voies sont peut-être différentes, mais la volonté du Gouvernement d'accompagner celles et ceux qui sont le plus en difficulté est réelle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2911

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 octobre 2006